



Annexe au budget prévisionnel

La FédéGN est en pleine recomposition. Pour monter des projets, il nous faut des équipes bénévoles pour les coordonner, les gérer, le CA étant accaparé par le fonctionnement quotidien et le suivi de projets. Il nous faut également des moyens pour financer ces projets.

Nous avons toujours espoir de relancer certains évènements tels que les rencontres de la FédéGN (Gniales / Nuits de shuis clos), l'OP Nathan. Après deux ans de report, nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de remettre en place cet évènement. David Aubert a interrompu le remboursement de ses dettes bien que nous le relançons régulièrement.

Nous avons lancé une tombola pour aider les associations à financer des paf solidaires.

Nous aimerions organiser également un Tour de France du monde du GN sur le modèle de celui réalisé par Guillaume Faure il y a 4 ans

Au vu du déficit de cette année, nous avons mis fin à une partie des dépenses initiées en 2022

Des équipes se constituent et il fait partie des missions de la FédéGN de les soutenir dans leur initiative. Nous avons ainsi prévu un budget pour les projets qui nous seraient proposés en cours d'année. Certains aboutiront, d'autre non, mais la non-réalisation d'un projet ne peut pas mettre en péril les finances de la FédéGN.

Nous avons calqué les recettes courantes de la FédéGN (adhésions, Cartes GN, assurance) sur celles de l'année 2022 afin de tenir compte du contexte, bien que nous espérons atteindre des montants équivalents à ceux obtenus avant la crise sanitaire.

Nous nous basons donc sur l'adhésion, toute formules confondues de 180 associations, contre 175 en 2022. A noter que 12 associations ont déjà fait le nécessaire à la rédaction de ce document.

Nous allons mettre fin aux réductions de cotisations mises en place pendant la crise sanitaire et revenir au tarif normal de 90 euro pour les adhésions conventionnées. En parallèle, nous n'augmentons pas les tarifs liés aux assurances malgré le fait que notre prime augmente de 4,5% pour 2023. Nous sommes restés sur un nombre de souscriptions de cartes GN et carte GN +équivalent à cette année soit 2000. A noter toutefois que les cartes GN + rencontrent désormais plus de succès que les cartes GN

Les tarifs fédéraux seront donc pour cette année ceux votés à l'AG de janvier 2020

Statut	Tarif
Membre adhérent conventionné	90€
Membre adhérent non conventionné	50€
Membre adhérent jeune association	50€
Membre associé conventionné	90€
Membre associé non conventionné	50€
Membre associé Jeune association	50€
Membre associé Jeu de rôle	20€
Membre associé convention FFJDR	10€
Membre associé convention FAS	20€
Membre associé professionnel	80 €
Membre associé sans activité joueurs	4€
Carte GN +	8€
Passe 1 GN	2€
Passe PNJ	Gratuit

Nous devons lancer une communication importante au sujet de la carte GN dont certains aspects restent méconnus (partenaires, protection juridique...). Il apparaît en effet que, lors des souscriptions de passes 1 GN par les associations, moins de 10% des joueurs concernés ont une carte GN ou carte GN + alors que bon nombre d'entre eux participent à plusieurs jeux dans l'année.sy

L'aspect formation, que ce soient des bénévoles, ou des personnels associatifs présente également une grande importance, à la fois du fait du développement des actions liées à l'escrime ludique, mais aussi des besoins exprimés par certaines associations ou collectivités employeuses. Les formations, tant en matière d'escrime ludique que sur d'autres sujets vont reprendre. Deux stages escrime ludique sont d'ores et déjà envisagés. Nous avons par ailleurs obtenu une subvention nationale de 9000 € par an sur 3 ans suite a une demande montée en 2022. Ce financement vise a nous soutenir dans le cadre des actions de formations des bénévoles.